

Gouvernement du Québec

Décret 979-2012, 24 octobre 2012

CONCERNANT la nomination de M^e Marie-Claude Rioux comme secrétaire associée du Conseil du trésor

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE M^e Marie-Claude Rioux, greffière du Conseil du trésor, cadre classe 1, soit nommée secrétaire associée du Conseil du trésor, administratrice d'État II, au traitement annuel de 148 591 \$ à compter du 25 octobre 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à M^e Marie-Claude Rioux comme sous-ministre associée du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58409

Gouvernement du Québec

Décret 980-2012, 24 octobre 2012

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la rencontre des ministres provinciaux des pêches concernant la pêche au homard de l'Atlantique qui se tiendra le 25 octobre 2012

ATTENDU QU'il se tiendra une rencontre des ministres provinciaux des pêches concernant la pêche au homard de l'Atlantique, le 25 octobre 2012, à Halifax (Nouvelle-Écosse);

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (c. M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste :

QUE l'adjointe parlementaire du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, madame Jeannine Richard, dirige la délégation québécoise à la rencontre des ministres provinciaux des pêches concernant la pêche au homard de l'Atlantique qui se tiendra le 25 octobre 2012;

QUE la délégation québécoise soit, en outre, composée de :

— Monsieur Démétri Doroftei, conseiller politique, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Michel Gagnon, sous-ministre adjoint, Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Abdoul Aziz Niang, directeur, Direction des analyses et des politiques, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Michel Gélinas, conseiller en relations intergouvernementales, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58410

Gouvernement du Québec

Décret 981-2012, 24 octobre 2012

CONCERNANT une aide financière sous forme d'un prêt sans intérêt au montant maximal de 5 500 000 \$ à Groupe Le Massif inc. et ses filiales et une subvention au montant maximal de 3 500 000 \$ à Groupe Le Massif inc.

ATTENDU QUE Groupe Le Massif inc., Ferme Ambroise-Fafard inc., Groupe Les Scènes inc., Spa Concept Les Scènes inc., Le Massif inc. et Train touristique de Charlevoix inc. (ci après appelées conjointement l'« Entreprise »), des sociétés exerçant des activités récréotouristiques dans la région de Charlevoix, comptent réaliser un projet d'investissement visant la construction d'infrastructures à des fins de développement touristique dans Charlevoix;